

Date de dépôt : 21 août 2019

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Christo Ivanov : Y a-t-il une place pour le sport à Genève ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 7 juin 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Lorsque je me rends à l'assemblée générale de l'Association Genevoise des Sports (AGS) en date du 18 mai 2019, je n'imagine pas vivre des moments aussi difficiles comme Genevois et surtout comme sportif et amoureux du sport.

Au point 5 de l'ordre du jour, un point est prévu pour la présentation du projet de la patinoire du Trèfle-Blanc. M. Roger Servettaz, président de l'AGS, annonce à la noble assemblée des personnes présentes que le point 5 est purement et simplement annulé pour des raisons « politiques ».

Au point 18 de l'ordre du jour : intervention de M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, chef du département de la cohésion sociale, de la culture et du sport. Or, Monsieur le conseiller d'Etat était absent et s'est fait excuser. Personne de son département n'a donc jugé bon d'être présent et de lire le message du magistrat ! Le point 18 a donc été purement et simplement annulé comme le point 5 d'ailleurs !

- ***Pourquoi l'Etat, qui aurait dû être représenté par son magistrat, était-il absent lors de cette assemblée générale de l'Association Genevoise des Sports ?***
- ***Pourquoi le directeur ou un haut responsable du département des sports n'a-t-il pas remplacé le magistrat absent ?***

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale a été contraint au dernier moment de renoncer à sa participation à l'assemblée générale de l'Association Genevoise des sports, en raison d'un impondérable. Il a dûment signifié son absence aux organisateurs de la manifestation.

Il convient cependant de noter qu'un représentant de l'office cantonal de la culture et du sport a assisté à ladite assemblée générale.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS